

FRAIS Ce que ton prestataire de service financiers prélève du montant de tes dons

Les frais de ton prestataire de services financiers sont déduits des dons que tu reçois, puis, si le projet aboutit (et seulement dans ce cas !), un frais de traitement sont prélevés pour Crowdify.net.

Les frais tiers énumérés ci-dessous sont prélevés par ton prestataire de services financiers sur le montant des dons reçus et ne sont pas affectés au projet :

Pour les services de notre **prestataire de service de paiement (PSP)**, 0,50 CHF sont prélevés pour chaque transaction. Frais supplémentaires:

Twint : 1%, hors TVA

Postfinance : 2%, hors TVA

Carte de crédit (VISA/MasterCard) : 1%, hors TVA

Paypal : 2,9% + 0,55 par transaction, hors TVA

SMS : 8%, hors TVA

(En règle générale pour les dons par SMS : le montant maximal est fixé à 99 CHF et les dons ne peuvent être faits qu'à partir des numéros d'opérateurs de télécom suisses. Pour les dons par sms en Euro, le montant est converti automatiquement en CHF lors de la confirmation SMS.)

En cas de succès du projet, les frais des prestataires de services financiers sont inclus dans un frais de traitement de Crowdify.net de 9% (ou 11% pour un financement d'étape). Si le projet n'a pas de succès, seuls les frais des prestataires de services financiers seront déduits avant le remboursement à vous, mais les frais de traitement de Crowdify.net ne seront pas facturés.

Version Juin 2019, montants en CHF